

(Texte)

M. Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, cette question était adressée au ministre du Revenu national ou au secrétaire d'État...

M. l'Orateur: Oui, mais je crois bien que votre question n'est pas conforme au Règlement. Je ne vois aucune urgence à ce qu'elle soit posée à ce moment-ci.

M. Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il est urgent, pour nous du Québec, que ces deux gouverneurs soient nommés à Radio-Canada, étant donné les demandes qui sont faites présentement pour de nouveaux postes émetteurs de radio et de télévision.

M. l'Orateur: Il se peut bien que la question soit importante—ou que le problème soit important—mais pas assez important pour qu'il faille y répondre maintenant.

(Traduction)

LES PÊCHERIES

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—EXÉCUTION DES VŒUX RELATIFS AUX PERMIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (New-Westminster): Je voudrais poser une question au ministre des Pêcheries. Elle s'explique par le fait que le 28 septembre j'ai demandé au ministre si le gouvernement avait l'intention de présenter, au cours de la présente session, une mesure législative fondée sur les recommandations du rapport Sinclair. J'avais posé ma question concernant la restriction des permis de pêche à l'appel de l'ordre du jour. Ce jour-là, le ministre a répondu qu'aucune décision n'avait été prise.

Je demande aujourd'hui si une décision a été prise ces trois dernières semaines ou si l'affaire est encore pendante.

M. l'Orateur: En ajoutant ses derniers mots, d'après moi le député a rendu sa question irrecevable. Je ne puis voir qu'il soit urgent d'obtenir ce renseignement à l'appel de l'ordre du jour.

M. Mather: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Comment une question qui a été considérée comme urgente trois semaines auparavant et à propos de laquelle rien n'a été décidé, pour autant que je sache, peut-elle avoir perdu de son urgence aujourd'hui?

M. l'Orateur: Je ne vais pas discuter là-dessus avec le député. Il se peut que le ministre ait répondu à la question par souci de politesse.

[L'hon. M. Halpenny.]

LE NORD CANADIEN

LES ESQUIMAUX—INTERPELLATION TOUCHANT L'ENSEIGNEMENT LINGUISTIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales une question portant sur une situation qui prend rapidement de l'envergure dans une certaine partie du Canada, où l'enseignement de l'anglais au lieu du français devient actuellement un sujet de controverse. Le ministre a-t-il reçu récemment des représentations du gouvernement de Québec à ce sujet et, le cas échéant, quelle réponse a-t-il faite?

L'hon. W. G. Dinsdale (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucune représentation.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Chown.

LES CRÉDITS PROVISOIRES

L'hon. M. Nowlan propose:

Il est résolu: Qu'il soit attribué à Sa Majesté au compte de la présente année financière expirant le 31 mars 1963:

Une somme n'exédant pas \$231,819,569.82, soit l'ensemble

a) des deux tiers du total des montants des articles énoncés au Budget révisé des dépenses de l'année financière expirant le 31 mars 1963, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement, \$2,514,223,947.34;

b) d'un autre quart des montants que représentent, audit budget révisé, l'article 5 de l'Énergie atomique, l'article 50 des Finances, l'article 11 des Forêts, l'article 40 du Travail, les articles 30 et 35 du Service législatif, l'article 70 de la Défense nationale, l'article 25 de la Santé nationale et du Bien-être social, l'article 10 du Nord canadien et des Ressources nationales, les articles 5, 45, 125, 190 et 200 des Travaux publics, les articles 5 et 25 de la Gendarmerie royale du Canada, l'article L-20 des Prêts, placements et avances, \$33,266,831.25;

c) d'un autre sixième des montants que représentent, audit budget révisé, l'article 5 de la Société Radio-Canada, les articles 30, 35, 40, 70, 80, 125 et 130 des Mines et des Relevés techniques, l'article 45 du Nord canadien et des Ressources nationales, les articles 70, 100, 105 et 180 des Travaux publics, l'article 15 de la Gendarmerie royale du Canada, les articles 40, 60, 80 et 85 des Transports, \$11,139,450.00;

d) d'un autre douzième des montants que représentent, audit budget révisé, l'article 145 de l'Agriculture, les articles 30, 40 et 90 de la Citoyenneté et de l'Immigration, les articles 30 et 45 des Finances, les articles 25, 35, 45 et 85 des Pêcheries, les articles 15, 25 et 35 des Forêts, l'article 25 du Service législatif, les articles 50, 60, 100 et 140 des Mines et des Relevés techniques, l'article 25 de la Défense nationale, l'article 1 de l'Office national du film, l'article 1 du Conseil national des recherches, l'article 5 du Revenu national, les articles 25, 60, 90 et 110 du Nord canadien et des Ressources nationales, l'article 110 des Travaux publics, les articles 15 et 20 du Commerce, les articles 100 et 125 des Transports, les